



En URSS, un régime totalitaire communiste (extrême gauche)

En Russie, Lénine arrive au pouvoir grâce à la Révolution d'octobre 1917 et impose le communisme (société égalitaire, sans classe et sans propriété privée).

La Russie change de nom et devient l'URSS (Union des Républiques Socialistes Soviétiques).

Staline devient le chef à la mort de Lénine. Il met en place un régime totalitaire (régime politique dans lequel l'État impose une idéologie officielle, utilise la violence et veut tout contrôler : population, économie, information, culture...).

De 1924 à 1953, Staline collectivise les terres et nationalise les entreprises. Il pratique la propagande et le culte de la personnalité. Il utilise la terreur contre son peuple : déportation dans les goulags (camp de travail forcé), procès truqués (« purges staliniennes » ou « procès de Moscou »).

En Allemagne, un régime totalitaire raciste et nationaliste (extrême droite)

En 1929, la crise économique frappe l'Allemagne (chômage).

Le 30 janvier 1933, après dix ans de campagnes électorales, Adolf Hitler gagne et devient le Führer (« Guide »). Il met en place un régime totalitaire, le III^{ème} Reich.

De 1933 à 1939, les enfants sont embrigadés dans les Jeunesses hitlériennes. La propagande met en place le culte de la personnalité de Hitler. La terreur frappe les opposants, arrêtés par la Gestapo (police politique) puis envoyés dans les camps de concentration (camps de travaux forcés). Les Juifs sont discriminés (Lois de Nuremberg 1935). Hitler viole le Traité de Versailles (1919) en réarmant l'Allemagne ; son but est conquérir l'« espace vital » de la « race aryenne » à l'est.

En France, le Front populaire (gauche)

La France est fragilisée par la Première Guerre mondiale puis par le Krach boursier de 1929.

En 1936, les partis de gauche (socialistes et communistes) s'unissent dans le « Front populaire » et remportent les élections contre l'extrême droite.

Une grève nationale éclate en mai-juin 1936. Léon Blum, le nouveau Président du Conseil des ministres signe les « Accords de Matignon » : augmentation des salaires, 2 semaines de congés payés, semaine de 40 heures, droit de grève, droit de se syndiquer...

